

Accord UE/Moldavie: protection des indications géographiques des produits agricoles et des denrées alimentaires

2012/0069(NLE) - 19/09/2012 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission du commerce international a adopté à l'unanimité la recommandation de Vital MOREIRA (S&D, PT) sur le projet de décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la Moldavie relatif à la protection des indications géographiques des produits agricoles et des denrées alimentaires.

L'accord protège en effet correctement les intérêts de l'Union et ouvre la voie au renforcement des relations commerciales entre l'Union européenne et la Moldavie.